

# Un meilleur dialogue social pour terminer l'année

Vendredi 17 décembre 2021

La dernière réunion du Comité social et économique de l'année s'est tenue ce jeudi 16 décembre. Les échanges avec la direction ont été plus constructifs et le dialogue social semble enfin engagé.

## Mutuelle

À la demande des élus, une personne de BRH, cabinet de courtage en lien avec les trois acteurs de santé (mutuelle Génération, prévoyance Audiens et Carte blanche pour le tiers payant), est venue faire une présentation des prestations.

Un tableau détaillé et chiffré en euros sera bientôt à disposition des salariés pour mieux comprendre les remboursements et devis concernant les frais de santé.

**Le prestataire s'est engagé à ce que toutes les cartes de mutuelles soient disponibles avant le 31 décembre.**

Suite au piratage informatique rencontré courant novembre, le service "normal" devrait reprendre entre le 18 et le 22 décembre.

Les personnes souhaitant adhérer à la surcomplémentaire doivent le faire savoir à Génération avant le 31 décembre, au numéro 02 98 51 38 00. Cette option permet aux

salariés de bénéficier des meilleurs remboursements pour les dépassements d'honoraires et d'un forfait monture valorisé de 50€.

## Congés et RTT

À la demande des élus, une explication a été fournie concernant l'impact sur les congés et les RTT en cas de maladie. Les règles de calcul sont les suivantes :

- **RTT** : à partir du 16<sup>e</sup> jour d'absence dans l'année, une demi-RTT est retirée au salarié ; une RTT entière au bout d'un mois. Il est rappelé que les salariés des studios graphiques ne peuvent prendre des demi-RTT et ne seront donc pas impactés dès le 16<sup>e</sup> jour.
- **Congés payés** : dans ce cas, trois règles de calcul peuvent être appliquées mais la plus favorable au salarié sera retenue.

**1** : Nombre de mois travaillés multiplié par 2,08 (maximum 25 jours par an).

**2** : Nombre de semaines travaillées divisé par quatre puis multiplié par 2,08 (maximum 25 jours par an).

**3** : Nombre de jours travaillés divisé par 20 puis multiplié par 2,08 (maximum 25 jours par an).

### Travailleurs isolés

Les personnes du SVP travaillant de nuit vont bénéficier de l'application BEEPIZ afin d'assurer leur protection en cas d'accident lorsqu'ils sont seuls en service.

### Plan PRIM

Lors de l'assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue mardi 7 décembre, Philippe Carli, président du groupe Ebra, a annoncé une augmentation de capital de 1 600 000 €. Cette dotation devant servir de provision pour les indemnités de fin de carrière.

Suite à cette annonce, les élus ont redemandé à la direction si Ebra Services souhaite adhérer au plan PRIM. Yasmine Jourdan, directrice générale d'Ebra Services a réaffirmé qu'elle ne "souhaite pas, pour le moment, adhérer au plan PRIM".

### Code APE

Le nouveau code APE devrait apparaître sur les feuilles de paie du mois de décembre.

### Covid et télétravail

Le télétravail est permis pour les services Traffic digital, Ordonnancement et une partie de Fab Services et du SVP.

**Les élus ont réitéré leur indignation quant à l'inéquité face au droit à télétravailler. En effet, en cas de fermeture de classe, un parent issu d'un service dans lequel le télétravail n'est pas autorisé devra soit prendre des vacances ou RTT, soit être mis en chômage partiel et subir une perte de salaire de 30 %.**

### Formations e-mailing

Lors du second trimestre 2022, quatre personnes supplémentaires vont être formées au e-mailing.

### Workflow

La dernière mise à jour du logiciel a eu lieu mercredi 15 décembre. La direction semble être plus confiante que les élus quant à la résolution des problèmes. **Les lenteurs du système perdurent et les réponses apportées ne convainquent pas les représentants du personnel.**

La production web a débuté à Lyon et Houdemont. Des personnes référentes devraient se déplacer, courant janvier, dans les différents studios pour former les graphistes concernés.

**Encore une fois, les élus sont moins optimistes que la direction concernant la fabrication de publicités web sur Workflow. Ils considèrent que le logiciel n'est pas adapté aux particularités de fabrication du web, pour exemple le choix d'un logiciel unique pour tous les formats.**

**Comme trop souvent, ce sera aux salariés de s'adapter à l'outil...**

### Accord QVT

L'accord sur la qualité de vie au travail vient d'être signé au niveau du groupe Ebra. Il devrait être déposé la semaine prochaine à la DREETS et sera applicable dans la foulée. Chacun pourra en prendre connaissance sur Pixis.

**Vos élus vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'années.**

**[ebraservices.cgt@gmail.com](mailto:ebraservices.cgt@gmail.com)**